

Travaux Parlementaires



EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

■ **Contexte**

- Existence d'un service interne dédié aux rédactions qui offre un suivi des différents projets et propositions de lois dans les matières fiscale, sociale et affaires
- Pas de service de ce type proposé par les éditeurs
- Des cabinets d'avocats grands comptes convaincus par le service après une période de tests de 2 mois

■ **Objectifs**

- Exploiter commercialement un service aujourd'hui exclusivement à usage interne
- Conserver le même niveau de service pour les rédacteurs en interne
- Proposer un service innovant à nos clients grands comptes : alertes à chaque modification intervenant sur un projet/proposition de loi en cours de suivi

Le service permet aux abonnés de **suivre en temps réel, article par article**, toutes les étapes législatives auxquelles est soumis un projet/proposition de loi avant son adoption définitive et sa publication

■ Le **service est composé de :**

- Un service personnalisé d'**alertes** mail à la périodicité strictement calée sur les évolutions du texte
- Un **espace de consultation** des différents travaux et discussions sur chaque projet/proposition en cours de suivi

■ Le **périmètre du service** se limite au périmètre actuel :

- Accès à tous les projets et propositions de **lois faisant l'objet d'un suivi en interne**
 - *Les textes suivis ne sont donc pas TOUS les textes en cours de navette*
 - *Est suivi le texte qui porte sur des thématiques traitées dans les Mémentos mis à jour par les rédactions fiscale, sociale et affaires -> Périmètre limité aux matières fiscale, sociale et affaires*
- Pour chaque projet ou proposition, le **suivi** peut être **partiel ou intégral**
 - *Attention ! Le suivi d'un texte ne veut pas dire suivi de TOUS les articles : certains d'entre eux ne sont pas suivis s'ils sont relatifs à des matières qui ne sont pas traitées par nos rédactions*
- Accès aux archives sur 14 ans

■ Rôle des alertes

- Informer des modifications intervenues sur un texte

■ Périodicité des alertes

- Elle dépend du mode de suivi choisi par les rédactions article par article.

Il existe 3 modes de suivi :

- **Suivi réel** : 1 alerte pour le texte de la commission, 1 alerte à chaque jour de discussion, 1 alerte pour le texte adopté, et cela à chaque lecture jusqu'à adoption définitive
 - **Suivi final** : 1 alerte pour le texte de la commission et 1 alerte pour le texte adopté, et cela à chaque lecture jusqu'à adoption définitive
 - **Dernière lecture** (très peu utilisé) : 1 seule alerte à l'adoption définitive du texte
- En cas de coexistence entre suivi réel et suivi final sur un même projet, le client se verra offrir le suivi réel.

- L'espace de consultation contient :
 - Une **page d'accueil** permettant notamment d'accéder à :
 - Tous les **textes en cours** de suivi
 - Toutes les **archives** des textes suivis depuis 14 ans
 - Pour chaque projet/proposition suivi, un **dossier** est consultable et propose :
 - **L'ordre du jour** en temps réel : dates auxquelles le texte a été ou va prochainement être discuté
 - Un **tableau de synthèse** : accès article par article aux détails de tout ce qui a été déposé/débatu/dit/voté au sujet d'un article
 - Une **version intégrale** : accès à l'ensemble des documents relatifs au texte ; tout ce qui a été débattu et voté devant l'Assemblée nationale ou le Sénat est ici consultable